

Bourses scolaires, printemps 2022

L'Agence pour l'Enseignement du Français à l'Étranger (AEFE) peut apporter aux enfants des familles françaises résidant en Bulgarie et scolarisés au lycée Victor Hugo de Sofia une aide à la scolarisation sous forme de bourses scolaires. L'attribution de ces aides est soumise à plusieurs conditions : dépôt d'un dossier de demande, nationalité française, enregistrement à la section consulaire de l'Ambassade, ressources ... N'hésitez pas à vous renseigner auprès des services consulaires de l'Ambassade pour toute information complémentaire et à consulter le site de l'AEFE (www.aefe.fr).

Le conseil consulaire en formation "Enseignement français à l'étranger - bourses scolaires" de première période (CCB1) pour l'année scolaire 2022-2023 se réunira en avril 2022. Il examinera :

- ▶ Les renouvellements pour les familles bénéficiant déjà des bourses
- ▶ Les premières demandes formulées par les familles installées dans la circonscription consulaire depuis la dernière campagne des bourses
- ▶ Les premières demandes formulées par les familles déjà résidentes dont la dégradation de la situation financière nécessite désormais le dépôt d'un dossier.

Vous pouvez d'ores et déjà télécharger le « Formulaire de demande », ainsi que la liste des « Justificatifs à fournir » sur le site de l'ambassade de France à Sofia (www.ambafrance-bg.org).

Les dossiers sont à déposer auprès de la section consulaire l'Ambassade de France à Sofia.

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 4 mars 2022.

NB: Pour pouvoir déposer une demande de bourse scolaire, l'enfant concerné doit obligatoirement être inscrit et fréquenter l'établissement scolaire.

CONTACT : bourses-scolaires.sofia-amba@diplomatie.gouv.fr